

(réf:0130)

---

## Réagir à l'agressivité et aux actes de violence

Au cours de leurs missions, les professionnels sont parfois confrontés à l'agressivité de certains usagers : cris, insultes, menaces verbales, jusqu'à parfois le passage à l'acte violent à l'égard des biens ou des personnes. Comment réagir pour éviter la montée de cette agressivité ? Comment l'apaiser si elle s'est déclenchée ? Comment analyser ce type de processus ? Comment sortir de ce moment de crise ? Quelle est alors la place de l'institution ?

Si l'on peut comprendre les éléments qui conduisent un usager à un comportement de type violent, on ne peut en aucun cas l'accepter. La vie collective n'est possible que dans le cadre de lois et règles qui protègent chaque citoyen, chaque usager, chaque professionnel. Il y a toujours lieu de resituer ce type d'événement dans un rapport clair à la loi.

Cependant le rappel des lois et règles ne suffit pas dans un certain nombre de cas à apaiser un usager emporté par son émotion de colère. Lorsque ce type de crise se développe, le professionnel qui l'accueille doit utiliser d'autres registres que le strict recours au raisonnement pour s'en sortir. C'est pourquoi il est important d'avoir travaillé ses propres réactions émotionnelles de façon à ne pas alimenter, par sa propre colère en retour ou sa propre peur, l'agressivité de son protagoniste.

### Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

### Public :

Tout public confronté à des situations de violence et/ou d'agressivité

### Objectifs :

- La formation vise à apporter des moyens pour éviter la montée de l'agressivité ou pour l'apaiser si elle s'est déclenchée.
- Elle propose également des moyens pour analyser ce type de processus, identifier sa propre agressivité et au besoin verbaliser des événements vécus.

### Contenu :

- Les repères conceptuels : conflit - agressivité - violence
- La relation conflictuelle : cadre extérieur - ressenti intérieur - sens porté par le cadre
- La garantie du cadre : négociable et non-négociable - parole et sanction
- L'instant de crise : gestion des émotions - recours au tiers - sortie honorable
- La régulation des conflits au quotidien

La formation apporte ces contenus dans un ordre qui tient compte des attentes prioritaires des participants. Le formateur en établit la chronologie après les avoir entendues lors d'une rencontre préalable ou au cours de la première heure de stage.

En collaboration avec l'IFMAN (Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-violente)

### Durée :

3 jours / 21 heures - octobre

### Intervenants :

Un membre de l'équipe de l'IFMAN.

### Prix :

640 €

### Contact :

Joëlle LONCHAMPT

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON

Tél : 03 81 41 67 53 - Courriel : joelle.lonchamp@irts-fc.fr

